

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14364**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine : Droit, Economie, Gestion, Mention : Informatique des organisations, Spécialité : Ingénierie et Gestion des Systèmes d'Information (IGSI)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole (Ministère de l'enseignement supérieur) Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Université Toulouse 1 Capitole, Président de l'université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326p Informatique, traitement de l'information (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- o Il développe des logiciels (il conçoit et implante des applications reposant sur la programmation événementielle telle Visual Basic ou sur la programmation objet tel que JAVA voire des applications Internet J2EE, PHP et MySQL)
- o Il conçoit, implante et administre des bases de données (modélisations conceptuelle, logique et physique avec ORACLE, Interrogation et manipulation avec SQL, PL/SQL, Normalisation, Architecture client/serveur de BD, Implantation Oracle (L4G, ODBC, SQLNet)
- o Il analyse et conçoit des SI (modèles et démarche MERISE, diagrammes UML et démarche UP)
- o Il conçoit des SI dédiés (décisionnels, workflow)
- o Il gère des systèmes et logiciels (génie logiciel, qualité des logiciels et des systèmes, gestion de projets, droit de l'informatique et la propriété intellectuelle).
 - Posséder une solide formation en matière de gestion et d'organisation des entreprises.
 - Mettre en oeuvre les techniques et les méthodes informatiques permettant de concevoir des systèmes d'informations au sein des organisations.
 - Concevoir et développer les architectures fonctionnelle et applicative d'un système d'information, et l'architecture technique des SI (architecture matérielle et logiciel des ordinateurs, réseaux client/serveur).
 - Organiser des systèmes d'information à l'aide de compétences en audit des systèmes, gestion des processus dans l'entreprise, gestion des organisations et des changements technologiques.
 - Maîtriser les techniques de rédaction, de communication.
 - Comprendre l'environnement et le fonctionnement de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- .. Sociétés de services et conseils informatiques,
- .. Services fonctionnels d'un grand groupe ou d'une société à stature nationale ou internationale afin de valoriser leur double compétence.
 - Responsable Intranet et Groupware.
 - Administrateur du Système d'Information, Architecte concepteur du Système d'Information.
 - Auditeur interne ou externe.
 - Consultant nouvelles technologies, Consultant stratégie informatique, Consultant planification stratégique.
 - Ingénieur des Systèmes d'Information, Ingénieur conseil Bases de données, Ingénieur informatique décisionnelle.
 - Responsable Administration de Données

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif composantes certification :

Semestre 1 30 ECTS

UE 1 : Techniques informatiques 15 ECTS

- 1.1 Architectures techniques et applicatives des systèmes informatiques 1 ECTS
- 1.2 Principes de la programmation avancées 1 ECTS
- 1.3 Cahier des charges des systèmes informatiques 1 ECTS

- 2.1 Algorithmique et Programmation événementielle 2 ECTS
- 2.2 Programmation objet 3 ECTS
- 2.3 Développement d'applications Internet/Intranet 2 ECTS
- 3.1 Modèles et Outils de Bases de Données 3 ECTS
- 3.2 Administration de Bases de Données 1 ECTS
- 3.3 Bases de Données Avancées 1 ECTS

UE 2 : Gestion des systèmes d'information 15 ECTS

- 4.1 Ingénierie et urbanisation des S.I. 2 ECTS
- 4.2 Modélisation objet des S.I. 2 ECTS
- 4.3 Ingénierie des S. I. décisionnels 2 ECTS
- 5.1 Génie logiciel 2 ECTS
- 5.2 Qualité des logiciels et des systèmes 1 ECTS
- 5.3 Management de projets informatiques 1 ECTS
- 5.4 Droit de l'informatique 1 ECTS
- 6.1 Audit des systèmes 1 ECTS
- 6.2 Processus d'entreprise et Workflow 1 ECTS
- 6.3 Gestion des organisations et des changements technologiques 1 ECTS
- 6.4 Techniques de communication en langue anglaise 1 ECTS

Semestre 2 30 ECTS

UE 3 Stage en entreprise 30 crédits

Stage

Le stage en entreprise s'effectue en fin de parcours de Master et débute en Avril pour une période de 4 mois minimum et pouvant se prolonger jusqu'en septembre de l'année en cours. La grande majorité des stages sont de 6 mois. Ils permettent aux étudiants d'acquérir une très bonne expérience professionnelle et, compte tenu de la durée, une expérience significative d'insertion dans le milieu professionnel.

Les stages se déroulent le plus souvent dans des grands groupes nationaux ou internationaux (au sein du pôle technologique toulousain, en région Midi-Pyrénées, en région parisienne voire à l'étranger) ainsi que dans des sociétés de services informatiques.

Evaluation et compensation

Le Master repose sur deux modes d'évaluation :

- des épreuves théoriques (contrôles individuels de connaissance),
- des épreuves pratiques (projets en groupes à effectuer en accès libre ou en semaines entièrement dédiées ainsi qu'un stage).

Les épreuves de la première session sont évaluées exclusivement en contrôle continu. La participation à la deuxième session est soumise à autorisation du jury.

Les semestres, les UE et les matières sont capitalisables.

Une matière et les ECTS correspondants sont définitivement acquis si l'étudiant obtient une moyenne de 10/20 à cette matière.

Une UE et les ECTS correspondants sont définitivement acquis si l'étudiant

- obtient une moyenne de 10/20 à cette UE et
- a au maximum 3 matières avec une note inférieure à 10/20

Le semestre 1 et les ECTS correspondants sont définitivement acquis si l'étudiant obtient toutes les UE du semestre 1.

Le semestre 2 et les ECTS correspondants sont définitivement acquis si l'étudiant obtient une moyenne de 10/20 à l'UE stage.

Accès et formation préalable requise

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui Composition des jurys : équipe pédagogique
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	oui Composition des jurys : équipe pédagogique
En contrat de professionnalisation	X	oui Composition des jurys : équipe pédagogique

Par candidature individuelle	X	oui Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP Composition des jurys : équipe pédagogique
Par expérience dispositif VAE	X	Oui Composition des jurys : enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 juillet 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Pour plus d'informations

Statistiques :

Tous les diplômés trouvent en moyenne un emploi dans les 3 mois qui suivent la fin de leurs études. En 2011, 100% des diplômés ont trouvé un CDI en moins de 10 jours (www.master-igsi.com). Sur les 4 dernières années, plus de 70 % des diplômés du Master ont eu un emploi (CDI) à l'issue de leur stage de fin de Master ; parmi eux, 80 % dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur stage (le plus souvent au travers d'une entreprise partenaire du lieu au sein duquel a été effectué le stage). Le choix du sujet de stage reste un atout majeur dans la détermination du devenir professionnel des diplômés du Master IGSI et dans la valorisation de leur double compétence.

Les chiffres sur l'insertion professionnelle de nos diplômés restent stables. Même en période de récession, les emplois et les niveaux de rémunérations sont tout à fait conformes à nos attentes et parmi les plus hauts du marché à ce niveau de compétence pour de jeunes diplômés.

Autres sources d'information :

Site des diplômés du Master (<http://www.master-igsi.com/>) ou OVE de l'Université

Mél de la formation : igsi@univ-tlse1.fr

Adresse Internet : http://www.univ-tlse1.fr/MRI_403/0/fiche__formation/

Association des diplômés du DESS IGSI : <http://a7.asso.free.fr/> (en cours de refonte)

Association des diplômés du Master IGSI : <http://www.master-igsi.com/>

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Toulouse 1 Capitole

Historique de la certification :

1984 : Création du DESS IBT (Informatique Bureautique Tertiaire)

1992 : Transformation du DESS IBT en DESS IGSI (Ingénierie et Gestion des Systèmes d'Information)

2004 : Création du Master IGSI